



SECTION PLONGÉE ASCEA Saclay

<http://www.ascea-saclay-plongee.com>

Club associatif, affilié à la FFESSM (Fédération Française d'Études et des Sports sous-marins), la section plongée compte une cinquantaine d'adhérents dont une dizaine de moniteurs et initiateurs qui assurent la formation en Scaphandre ou en Apnée et l'encadrement en Mer.

La vie de la section est portée par le bénévolat de tous : adhérent simple, comme moniteur.

Notre objectif est avant tout de partager et d'accompagner nos adhérents dans l'apprentissage de la plongée sous-marine en toute sécurité. Que vous soyez débutant ou plongeur confirmé, profitez de la plongée plaisir !

Le club dispose d'un crêneau à la piscine de l'Ecole Polytechnique de 1h30 le mercredi à 18h30. Cela permet la Formation des débutants et des plongeurs désireux de passer les niveaux supérieurs, mais aussi de permettre aux autres plongeurs du club de s'entretenir physiquement, à la nage et à l'apnée. A compter de cette année, la formation sera assurée en partenariat avec le club de Villiers-le-Bâcle. Des séances « Fosse » sont organisées durant la formation; accessibles aussi aux autres plongeurs sur demande et selon les disponibilités.

EXCURSIONS 2021 – 2022 :

Guadeloupe, Iles Porquerolles,
Bretagne, Niolon (Méditerranée)



Formations niveaux 1, 2, 3, Nitrox assurés en piscine et en fosse pendant l'année et finalisés en mer lors des premières sorties pour les N1 et des stages en mer organisés pour les N2, N3.

Les sorties se déroulent de mai à octobre et durent entre 2 et 5 jours suivant les séjours. Elles sont proposées en Atlantique, en Manche, en Méditerranée et de temps en temps en Mer chaude.



Après être « baptisés » à la piscine, la formation menant à l'obtention du niveau 1 est assurée tout l'hiver. Les plongeurs déjà niveaux 1 ou 2 et qui le souhaitent, sont préparés au niveau 2 ou 3.

Les nouveaux inscrits ayant déjà un diplôme de plongée seront aussi évalués, à la piscine et en fosse de plongée.



La notion d'association implique la participation de tous à la vie de la section (transport blocs piscine, séance entretien matériel...) et contribue aussi à la l'intégration des plongeurs dans la vie du club ainsi qu'à leur formation et au partage des connaissances.





Les Questions que vous vous posez...

Les ayants droit sont les agents CEA, conjoints, enfants à charge et associés.

Les extérieurs sont accueillis sur décision du bureau et sont limités à 15% de l'effectif. Une fois inscrits, ils deviennent adhérents à part entière.

La piscine a lieu au stade nautique de l'école Polytechnique de début octobre à début juin.

Des séances à la fosse de Antony sont organisées pendant l'hiver.

La formation est assurée pour le niveau 1, le niveau 2 et le niveau 3. Les personnes intéressées par le niveau 4 peuvent suivre l'enseignement au niveau départemental avec un accompagnement des enseignants de notre section.

Les mineurs sont formés au niveau 1 à partir de 14 ans, mais un des parents doit être inscrit à la section et présent aux séances piscine et aux sorties.

Le matériel de Plongée hors palmes, masque et tuba est prêté par le club pour la piscine et les sorties Club. Le prêt de matériel pour les sorties personnelles peut être consenti dans certains cas très précis après décision du Bureau.

Un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de la plongée est obligatoire pour l'adhésion au club ainsi que pour la participation aux sorties. Il doit être délivré par un médecin du sport ou agréé FFESSM pour les enfants et pour les passages de brevet au-delà du niveau 4 et plus. Pour les débutants, les niveaux 1, 2 et 3 (*); la délivrance par un généraliste est suffisante.

Les sorties en mer ont lieu de mai à octobre.

Le calendrier des sorties est établi en début de saison.

Le coût des sorties s'échelonne de **250 à 410 euros** pour 4-5 jours (Bretagne ou Méditerranée) tout compris avec une participation de la section hors déplacement.

(*) depuis le 01 juillet 2014





Tarifs saison 2021-2022

*L'inscription est à privilégier par email (emmanuelle.bougamont@cea.fr).
Pour tout renseignement ou pour vous aider à vous inscrire, une permanence de la section Plongée est présente au bâtiment 471 le mercredi de 13h15 à 13h45.*

Carte ASCEA* :	Agents CEA ou ayants droit : adultes 22 € / enfants 11 € Extérieurs : adultes 28 € / enfants 14 €
Section Plongée* :	Agents CEA ou ayants droit : adultes 160 € / jeunes (12-16 ans) 140 € Extérieurs : adultes 340 € / jeunes (12-16 ans) 320 € Caution : 200 € pour couvrir notamment les subventions des sorties Licence seule : adulte 40,74 € / jeune 25,77 €

** des réductions post-Covid sont mises en place pour les réinscriptions, renseignez-vous...*

Pièces à fournir :

- Fiche d'inscription ASCEA et Fiche d'inscription Section
- Un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de la plongée sous-marine
- Les photocopies des brevets pour les non débutants
- Copie du virement et/ou chèques, à établir à l'ordre de "ASCEA Saclay Plongée", *(ne rien régler sans confirmation du tarif par Emmanuelle transmise à réception des fiches d'inscription)*

Catégories :

Agents CEA, conjoints, concubins, enfants à charge :	tarif CEA
Agents CEA Fontenay : ayants droit,	tarif CEA
Cis-bio : associés, (Si vous appartenez à Cis Bio ou Technicatome-Saclay, vous devez fournir l'accord de votre Comité d'Entreprise)	tarif CEA
IRSN Fontenay : associés,	tarif CEA
IRSN Saclay : Affiliés,	tarif extérieur
AREVA (TA Saclay) : associés,	tarif CEA
AREVA (autres) : Affiliés,	tarif extérieur
Personnel non CEA (CNRS, INSERM) travaillant sur le centre : Affiliés,	tarif extérieur



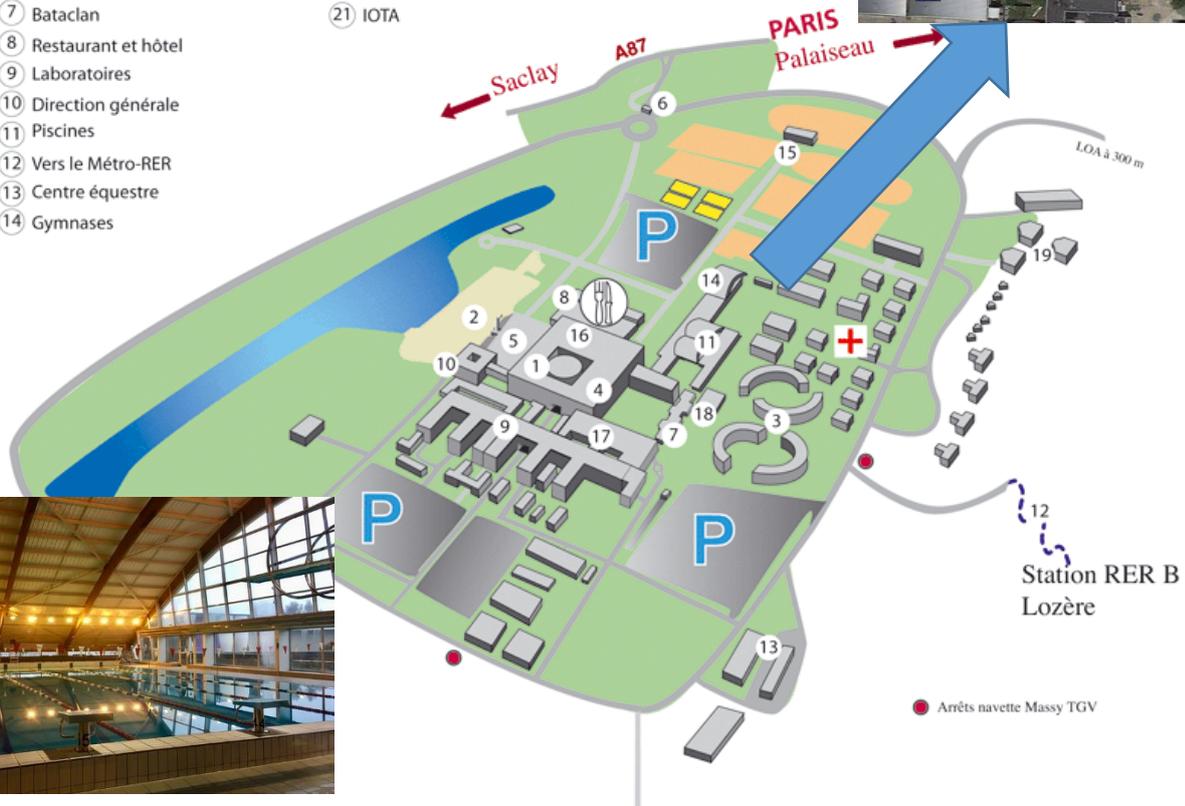
Piscine le mercredi de 18h30 à 20h00

Au centre sportif de l'École Polytechnique de Palaiseau

(Piscine repère 11 ; accès principal par RD36, repère 6)



- | | |
|-----------------------|---------------------------------------|
| ① Amphithéâtres | ⑮ Sports |
| ② Cour des cérémonies | ⑯ Grand hall |
| ③ Logements élèves | ⑰ Département des langues et cultures |
| ④ Bibliothèque | ⑱ Espace élèves |
| ⑤ Cour d'Honneur | ⑲ Logements des cadres |
| ⑥ Entrée principale | ⑳ Thales |
| ⑦ Bataclan | ㉑ IOTA |
| ⑧ Restaurant et hôtel | |
| ⑨ Laboratoires | |
| ⑩ Direction générale | |
| ⑪ Piscines | |
| ⑫ Vers le Métro-RER | |
| ⑬ Centre équestre | |
| ⑭ Gymnases | |



Inscriptions : à partir du 22 septembre à la permanence AS du mercredi

1^{ère} séance, le 06 octobre 2021 à 18h30 : baptêmes et évaluations

Contacts :

Bruno Larousse (*responsable Section*) : 01 69 08 16 58

Emilie Thory (*secrétariat/inscription*) : 01 69 08 73 75

Consultez notre site : <http://www.ascea-saclay-plongee.com>